Nations Unies A/71/343



Distr. générale 19 août 2016 Français Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 49 de l'ordre du jour provisoire*

Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

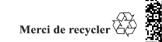
Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 70/86 de l'Assemblée générale sur les biens appartenant à des réfugiés de Palestine et le produit de ces biens. Le 20 mai 2016, le Secrétaire général a adressé une note verbale à tous les États Membres, appelant leur attention sur les dispositions pertinentes des résolutions 70/83 à 70/86 de l'Assemblée et leur demandant de lui faire parvenir, au plus tard le 11 juillet 2016, des informations au sujet de toute mesure qu'ils auraient prise ou envisagée aux fins de l'application de ces dispositions. La Bulgarie, l'Équateur, la Finlande, Israël, le Japon, la Jordanie et la Suède ont répondu aux demandes formulées par l'Assemblée générale au paragraphe 4 de sa résolution 70/83, au paragraphe 4 de sa résolution 70/84, aux paragraphes 28 à 30 de sa résolution 70/85 et au paragraphe 4 de sa résolution 70/86.

* A/71/150.





I. Introduction

- 1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 6 de la résolution 70/86 de l'Assemblée générale sur les biens appartenant à des réfugiés de Palestine et le produit de ces biens.
- 2. Le 20 mai 2016, le Secrétaire général a adressé une note verbale à tous les États Membres, appelant leur attention sur les dispositions pertinentes des résolutions 70/83 à 70/86 de l'Assemblée et leur demandant de lui faire parvenir, au plus tard le 11 juillet 2016, des informations au sujet de toute mesure qu'ils auraient prise ou envisagée aux fins de l'application de ces dispositions.

II. Réponses reçues

Bulgarie

[15 juillet 2016]

La Bulgarie a l'honneur de faire savoir que son Conseil des ministres est sur le point d'adopter une décision qui se traduira par l'octroi d'une contribution volontaire de 50 000 euros à l'UNRWA. La Bulgarie apporte une aide financière à l'UNRWA sur une base annuelle depuis 2012.

Équateur

[7 juillet 2016]

La Mission permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de faire savoir qu'elle a versé en 2014 une contribution volontaire à l'UNRWA d'un montant de 5 000 dollars des États-Unis.

Finlande

[1^{er} juillet 2016]

Le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaite informer le Secrétaire général des mesures suivantes, qui ont été prises ou sont envisagées par son gouvernement au titre de la mise en œuvre des dispositions des résolutions de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale ayant trait à l'aide et à l'assistance aux réfugiés palestiniens ainsi qu'aux contributions financières aux activités menées par l'UNRWA.

Tenant compte de la nécessité d'apporter à l'UNRWA un appui financier durable et prévisible, la Finlande s'est engagée à lui accorder un financement pluriannuel pour la période 2015-2018 afin de lui permettre de continuer d'assurer des services indispensables. En outre, elle s'est engagée à effectuer les versements correspondants en début d'année; cette contribution pluriannuelle est destinée au budget ordinaire de l'Office. En 2015, la Finlande a pris acte de l'augmentation des dépenses engendrées par le conflit et l'instabilité, aussi a-t-elle contribué à l'appel d'urgence lancé en faveur de la bande de Gaza.

2/6 16-14428

Israël

[15 août 2016]

Bien qu'il continue d'appuyer les activités humanitaires menées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Israël a décidé de voter contre les résolutions 70/83 à 70/86. Il reste préoccupé par les motivations politiques qui sous-tendent lesdites résolutions, et troublé de constater leur partialité, qui n'est pas représentative de la réalité sur le terrain.

En conséquence du caractère politique de ces résolutions, l'UNRWA a pris l'initiative de promouvoir le point de vue palestinien et d'utiliser le financement humanitaire à des fins de plaidoyer. Les organisations de défense de la cause palestinienne ne manquent pas et Israël s'oppose avec fermeté à l'usage abusif que fait manifestement l'UNRWA des dons financiers qui sont destinés par la communauté internationale à contribuer au bien-être des réfugiés palestiniens.

Israël est favorable à ce que l'on regroupe les résolutions portant sur l'UNRWA et à ce que toute connotation politique sans rapport avec la question en soit supprimée. De plus, il prie instamment le Secrétaire général et l'UNRWA de réfléchir avec les parties intéressées aux moyens qui permettraient à l'Organisation des Nations Unies de mieux servir le peuple palestinien.

À cet égard, Israël est un fervent partisan de l'application, dans le cas de la situation palestinienne, des principes qui guident l'Organisation s'agissant du traitement des réfugiés. En particulier, le mandat de l'UNRWA devrait être conforme à la politique habituellement suivie par l'Organisation à l'égard des réfugiés. Il devrait prévoir en outre la promotion active, dans le contexte palestinien, des objectifs généralement visés par l'Organisation s'agissant de la réinstallation et de l'intégration sur place des réfugiés.

Contrairement à d'autres groupes de réfugiés qui ne relèvent pas du mandat de l'UNRWA et dont le nombre diminue à mesure qu'ils réintègrent la vie civile, la population de réfugiés palestiniens augmente à un taux exponentiel (elle est passée de 700 000 personnes en 1949 à 4,2 millions en 2005, puis à 5,2 millions en 2015, et devrait atteindre 6,2 millions en 2020). Il semblerait que l'UNRWA, en tant qu'organisme, n'aspire pas à trouver une solution au problème des réfugiés ni à les réintégrer, mais contribue uniquement à « geler » et à perpétuer leur statut actuel. En raison de leur inspiration politique, les résolutions 70/83 à 70/86 ne font qu'aller dans ce sens.

Les réfugiés palestiniens (dont la génération actuelle est la quatrième) dépendent de l'aide et des fonds internationaux pour leur santé, leur éducation et leurs moyens de subsistance. La volonté d'entretenir la dimension politique du problème plutôt que de répondre aux besoins humanitaires des réfugiés, comme en témoignent les résolutions considérées, est également évidente sur le terrain puisque l'Autorité palestinienne elle-même refuse d'assumer la responsabilité des services aux réfugiés dans les zones qu'elle contrôle totalement et tient à laisser à l'UNRWA l'« exclusivité » dans ce domaine.

Malgré la grave menace qui continue de peser sur sa sécurité, Israël a fait tout son possible pour créer des conditions favorables au développement économique des Palestiniens et à la coopération, en approuvant de nombreux projets de

3/6

l'UNRWA et en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire que l'Office fournit aux Palestiniens.

En outre, en dépit de ces graves menaces qui pèsent sur sa sécurité, Israël s'emploie à soutenir les efforts de reconstruction menés dans la bande de Gaza. Il a intensifié sa coopération avec la communauté internationale et l'Autorité palestinienne afin de faciliter la mise en service d'infrastructures et le développement économique viables à Gaza, l'objectif étant de répondre aux besoins à court et à long terme de la population civile. Depuis octobre 2014, plus de 5 millions de tonnes de matériaux de construction ont été acheminées à Gaza, dont 872 000 tonnes de ciment et 157 000 tonnes de fer.

Sur 130 000 logements partiellement endommagés au cours de l'opération Bordure protectrice et dont la remise en état a été approuvée, plus de 80 000 ont déjà été restaurés et des travaux sont en cours dans plus de 20 000 autres.

La deuxième étape de la reconstruction de Gaza a été lancée : la reconstruction complète d'environ 13 000 logements résidentiels a été approuvée et le matériel nécessaire pour démarrer les travaux de construction de plus de 2 500 de ces logements a déjà été acheté. En outre, 790 projets de travaux publics (routes, écoles, dispensaires, mosquées, etc.) ont été approuvés et 124 d'entre eux sont déjà terminés.

Dans le cadre de l'action humanitaire, et parallèlement à l'augmentation de la circulation de marchandises, un nombre croissant de personnes ont franchi la frontière par le point de passage d'Erez en 2015. Plus de 360 000 personnes sont entrées en Israël, notamment des patients devant suivre un traitement médical sur place, des étudiants, des fidèles se rendant à la prière du vendredi au mont du Temple, des personnes allant rendre visite à des membres de leur famille en prison et des hommes d'affaires titulaires d'un permis journalier – le nombre des permis délivrés ayant augmenté au cours de l'année, pour atteindre 5 000. Ces passages ont lieu alors que le poste frontière de Rafah en Égypte est fermé la plus grande partie de l'année du fait que l'Autorité palestinienne continue de refuser d'assumer ses responsabilités.

Israël a pris ces dispositions, parmi tant d'autres, malgré les risques majeurs qu'elles font peser sur la sécurité. Le Hamas, organisation terroriste reconnue comme telle au niveau international, a massivement détourné des aides et des produits d'importation pour le bénéfice de son infrastructure terroriste. Ainsi, des matériaux de construction d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars des États-Unis ont été détournés par le Hamas pour la construction de tunnels transfrontaliers, qui ont été utilisés pour attaquer Israël pendant le conflit de l'été 2014. Le Hamas continue de se réarmer, d'enrichir son arsenal de roquettes et de se doter d'équipements en préparation de ses prochaines attaques contre Israël.

Il est inacceptable que des ressources destinées à améliorer les conditions de vie des résidents de Gaza soient utilisées pour des activités terroristes visant à nuire aux citoyens d'Israël. Israël soutient pleinement les actions humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et des organismes d'aide et souligne qu'il importe de veiller à ce que les organisations terroristes ne tirent pas parti de ces activités ni ne les détournent.

Alors qu'Israël continue de prêter son concours opiniâtre à la reconstruction de Gaza, les efforts déployés se heurtent à des forces extérieures. Les retards pris

4/6 16-14428

dans la reconstruction découlent principalement de l'action du Hamas, qui contrôle de facto Gaza, et du conflit entre cette organisation terroriste et l'Autorité palestinienne. Par exemple, le Hamas refuse que l'Autorité palestinienne assume des responsabilités, tant en matière de sécurité que sur le plan civil, du côté palestinien des points de passage entre Gaza et Israël et entre Gaza et l'Égypte. De son côté, l'Autorité palestinienne cherche à affaiblir le régime du Hamas et cet objectif semble peser sur le rythme et le développement de ses activités de reconstruction.

Comme l'a indiqué le Quatuor pour le Moyen-Orient dans son récent rapport, le contrôle que continue d'y exercer l'organisation terroriste Hamas entrave la reconstruction de Gaza. Il convient de souligner que tout futur gouvernement palestinien devra se conformer aux principes établis par le Quatuor international, à savoir renoncer à la violence, reconnaître Israël et respecter les accords antérieurs. Les Palestiniens doivent cesser leurs incitations au terrorisme.

Japon

[1^{er} août 2016]

À ce jour, le Japon a versé à l'UNRWA des contributions d'un montant total d'environ 761 millions de dollars des États-Unis, dont un montant record de 45,6 millions de dollars pour l'exercice budgétaire 2015. En mars, il a versé 1,58 million de dollars supplémentaires au titre de ce même exercice budgétaire et, en juin, il a versé une contribution volontaire d'un montant de 1,58 million de dollars au titre de l'exercice budgétaire 2016 (au Japon, l'exercice budgétaire commence en avril et se termine en mars).

Jordanie

[1^{er} juin 2016]

La Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaite informer le Secrétariat des efforts que déploie son pays pour que l'examen de la situation financière de l'UNRWA se poursuive. Pays hôtes et donateurs apportent un appui considérable à l'UNRWA et, à la suite d'une réunion ministérielle tenue le 26 septembre 2015 en marge des discussions de la soixantedixième session de l'Assemblée générale, la Jordanie et la Suède ont coprésidé une réunion consacrée au renforcement de l'appui des donateurs et des pays hôtes à l'UNRWA dans le but d'en assurer la pérennité, qui s'est tenue le 4 mai 2016. L'objectif de cette réunion était de faire en sorte que les programmes de base de l'UNRWA, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, soient intégralement financés, afin que les services dispensés aux réfugiés palestiniens ne soient jamais interrompus. La réunion a porté principalement sur le déficit enregistré par l'Office en 2016 et sur la nécessité d'élargir la base des donateurs. Elle a été l'occasion d'inviter ceux-ci, qu'ils soient habituels ou non, à renforcer leur participation financière et à examiner la possibilité d'octroyer à l'UNRWA davantage de fonds multilatéraux et préaffectés.

16-14428 5/6

Suède

[15 juin 2016]

La Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaite informer le Secrétariat des efforts que déploie son pays pour que l'examen de la situation financière de l'UNRWA se poursuive. Pays hôtes et donateurs apportent un appui considérable à l'UNRWA et, à la suite d'une réunion ministérielle tenue le 26 septembre 2015 en marge des discussions de la soixantedixième session de l'Assemblée générale, la Jordanie et la Suède ont coprésidé une réunion consacrée au renforcement de l'appui des donateurs et des pays hôtes à l'UNRWA dans le but d'en assurer la pérennité, qui s'est tenue le 4 mai 2016. L'objectif de cette réunion était de faire en sorte que les programmes de base de l'UNRWA, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, soient intégralement financés, afin que les services dispensés aux réfugiés palestiniens ne soient jamais interrompus. La réunion a porté principalement sur le déficit enregistré par l'Office en 2016 et sur la nécessité d'élargir la base des donateurs. Elle a été l'occasion d'inviter ceux-ci, qu'ils soient habituels ou non, à renforcer leur participation financière et à examiner la possibilité d'octroyer à l'UNRWA davantage de fonds multilatéraux et préaffectés.

Outre qu'elle a contribué aux appels humanitaires lancés par l'UNRWA pour la Palestine et la Syrie, la Suède a accru de 15 % en 2016 le montant de sa contribution sans affectation particulière au Fonds général, porté à 40,6 millions de dollars des États-Unis.

6/6